Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz: Tätigkeit der SL = Protection du

paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1991)

Rubrik: Expertises, conseils, collaboration à des commissions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

4. Expertises, conseils, collaboration à des commissions

Commission pour l'amélioration des sols du canton de Berne

Le Grand Conseil du canton de Berne a nommé le directeur de la FSPAP membre de la commission cantonale d'améliorations foncières. Cette commission fait office de tribunal de première instance dans les conflits concernant l'attribution et l'appréciation de terrains à des zones déterminées lors d'améliorations foncières agricoles et de procédures de remembrement.

Directives pour le domaine des améliorations

Une commission interdisciplinaire placée sous la présidence d'Othmar Hiestand, de l'Office cantonal des améliorations du canton de Zurich, a entamé l'élaboration de nouvelles directives pour le domaine des améliorations tenant compte également des bouleversements de la politique agricole. Le directeur de la FSPAP siège dans cette commission.

Commission du tourisme du canton de Berne

Cette commission instituée par le Conseil exécutif du canton de Berne a également été partiellement renouvelée. Le directeur y siège désormais.

Commission cantonale de l'aménagement du territoire, Berne

Cette commission assiste le Conseil exécutif dans les questions actuelles de l'aménagement du territoire. Le directeur de la FSPAP siège au sein de cette instance depuis 1987.

Ligue suisse du patrimoine national

Depuis douze ans Bernard Lieberherr représente la FSPAP auprès du Comité Central de la LSP (Heimatschutz), assurant ainsi une coordination indispensable à la résolution de problèmes communs.

Commission cantonale pour la protection des sites CPS

Cette année encore, Bernard Lieberherr a poursuivi son activité au sein de cette commission. Les problèmes d'intégration au paysage de grands bâtiments ou d'installations préoccupent de plus en plus les autorités et le public, qui demandent alors un avis ou une expertise à la commission. Il s'agit d'une tâche qui n'est pas toujours aisée car faisant souvent appel à des critères d'ordre esthétique. Ainsi cette année, une part importante de cette activité a été consacrée aux multiples problèmes posés par l'intégration au paysage de grandes serres horticoles, tant dans la zone à bâtir qu'en zone agricole.

Nouveau projet du Fonds national: Agriculture périurbaine (PNR 25)

Sur le Plateau, il y a longtemps que les espaces ruraux ne sont plus exclusivement caractérisés par l'agriculture. Les axes de transit, les communes unifiées, les agglomérations périurbaines et toutes sortes de constructions et installations en pleine prairie caractérisent désormais ces zones d'agglomérations, par ailleurs maltraitées par une agriculture intensive. Nous perdons le sentiment de l'unité

du paysage entre les zones urbaines et agricoles, autrefois assurée par les attaches fonctionnelles qui liaient étroitement l'homme à l'exploitation agricole. Désormais aveugles à l'unité de cet ensemble, nous ne prenons pas garde à la disparition de certains de ses éléments: telle petite ferme, tel bosquet, quelques haies, mais aussi la domination optique de structures topographiques, les délimitations naturelles de l'horizon disparaissent à notre insu.

Le projet "Agriculture périurbaine" a pour objectif de mettre en évidence la relation qui lie la population à la zone où se situe l'agglomération et de formuler des ébauches de solutions pour rétablir l'unité fonctionnelle et spatiale entre l'agriculture et l'habitat. La direction du projet est confiée à l'Association Suisse Industrie + Agriculture, et la Fondation est représentée elle aussi au sein du groupe consultatif en la personne de Raimund Rodewald.

Projet modèle de viabilisation et d'exploitation d'un alpage, alpe Chäseren SZ

Un contact étroit a été établi depuis quelques temps entre l'office des améliorations du canton de Schwyz et la FSPAP, qui se fait représenter dans certains cas par son conseiller juridique, Jean Gottesmann. La soumission préalable à notre Fondation de projets de viabilisation avant leur publication nous permet de faire valoir les préoccupations de la protection du paysage à un stade très précoce. C'est ainsi que pour le projet de mise en valeur de l'alpe Chäseren dans le Haut-Ybrig, il a été possible, après différents entretiens avec des bergers de l'alpe et une visite sur le terrain, d'élaborer un nouveau projet incluant des étapes différentes, de sorte que l'on procédera tout d'abord à l'assainissement de la route qui existe déjà dans la partie inférieure de la forêt (pose d'un revêtement en dur dans les virages en pente seulement); la partie supérieure ne sera pas viabilisée tant qu'on n'aura pas tracé la carte de la végétation et élaboré le plan d'exploitation correspondant (tâche confiée à l'Association pour le développement de la culture fourragère). Ce n'est qu'à ce stade qu'on choisira entre l'assainissement du téléphérique de transport existant et la construction d'un chemin d'alpage.

Ce tracé de carte permettra non seulement de déterminer le mode de viabilisation le plus compatible avec la protection du paysage et de la nature, de même que les intérêts de l'exploitation, mais il permettra de formuler par ailleurs des propositions et conditions d'une exploitation alpestre durable.

La FSPAP espère que cet exemple fera école, et contribuera à l'avenir à ce que la construction de routes pour la viabilisation d'alpages (et de forêts) ne devienne pas la règle, mais demeure l'exception.

Rail 2000 dans le Wasseramt SO

La FSPAP a publié en septembre, à l'issue d'un grand travail, l'étude sur Rail 2000 dans le Wasseramt commandée par le canton de Soleure (responsable de la rédaction: Raimund Rodewald). Ce document ne met pas seulement en évidence la valeur du paysage et de ses biocénoses, mais aussi une nouvelle approche permettant de viser non seulement les objets naturels et éléments de paysage existants, mais aussi la valeur de l'espace-paysage non segmenté. En effet, un espace non construit de surface suffisante permet les échanges entre des populations animales importantes, de sorte que les mesures d'entretien du paysage potentielles ont également une valeur écologique. On parle dans ce cas du potentiel biodynamique

élevé d'un paysage. Ce potentiel d'espace vital serait irréversiblement amenuisé si le Wasseramt était traversé à ciel ouvert par une ligne ferroviaire Intercity.

Dans le cadre d'un mandat complémentaire, la FSPAP a examiné l'étude de l'impact sur l'environnement de ce tronçon et a pris position sur les deux variantes (long tunnel ou deux tunnels plus courts) et les mesures de compensation proposées.